
CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 13 avril 2017 à 18h30 heures,
À SAVOIE HEXAPOLE

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1 AIX-LES-BAINS	T Dominique DORD	Départ après la 20 ^{ème} délibération
2 AIX-LES-BAINS	T Marina FERRARI	Départ après la 19 ^{ème} délibération
3 AIX-LES-BAINS	T Renaud BERETTI	
4 AIX-LES-BAINS	T Marie-Pierre MONTORO	Pouvoir de Nicolas VAIRYO
5 AIX-LES-BAINS	T Michel FRUGIER	Pouvoir de Jean-Marc VIAL
6 AIX-LES-BAINS	T Claudie FRAYSSE	Pouvoir de Joaquin TORRES
7 AIX-LES-BAINS	T Aurore MARGAILLAN	Arrivée après la 6 ^{ème} délibération
8 AIX-LES-BAINS	T Christiane MOLLAR	Pouvoir de Nathalie MURGUET
9 AIX-LES-BAINS	T Evelyne FORNER	
10 AIX-LES-BAINS	T Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
11 AIX-LES-BAINS	T Corinne CASANOVA	
12 AIX-LES-BAINS	T André GIMENEZ	
13 LA BIOLLE	T Blandine BELLANCA	Arrivée après la 5 ^{ème} délibération
14 LA BIOLLE	T Fabien COUDURIER	Arrivé après la 5 ^{ème} délibération
15 BOURDEAU	T Jean-Marc DRIVET	
16 LE BOURGET DU LAC	T Marie-Pierre FRANCOIS	Pouvoir de Pierre HOCHARD
17 BRISON SAINT INNOCENT	T Jean-Claude CROZE	
18 BRISON SAINT INNOCENT	T Florence DUNOYER	
19 LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T Nicole FALCETTA	
20 CHINDRIEUX	T Marie-Claire BARBIER	
21 CONJUX	T Claude SAVIGNAC	
22 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
23 ENTRELACS	T Bernard MARIN	
24 ENTRELACS	T Claude GIROUD	
25 ENTRELACS	T Yves GRANGES	
26 ENTRELACS	T Christophe DERIPPE	Arrivé après la 6 ^{ème} délibération
27 ENTRELACS	T Jean-François BRAISSAND	Pouvoir d'Henri GARNIER
28 GRESY-SUR-AIX	T Robert CLERC	Pouvoir de Colette GILLET
29 GRESY-SUR-AIX	T Didier FRANÇOIS	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
30 MERY	T Eudes BOUVIER	Pouvoir de Gabrielle KOEHREN
31 MERY	T Nathalie FONTAINE	Arrivée après la 2 ^{ème} délibération
32 MOTZ	T Olivier BERTHET	Arrivé après la 2 ^{ème} délibération
33 MOUXY	T Nicolas MARC	
34 ONTEX	S Nadine BELAOUS	
35 PUGNY-CHATENOD	T Jean-Guy MASSONNAT	
36 RUFFIEUX	T Olivier ROGNARD	
37 SAINT OFFENGE	T Bernard GELLOZ	
38 SAINT OURS	T Christian REBELLE	
39 SAINT PIERRE DE CURTILLE	T Sylvie L'HEVEDER	
40 SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	S Jean-Marc JOURDAN	
41 TRESSERVE	T Jean-Claude LOISEAU	
42 TRESSERVE	T Annie MOULIN	
43 TRESSERVE	T Eric COURSON	Arrivé après la 16 ^{ème} délibération
44 TREVIGNIN	T Gérard GONTHIER	
45 VIONS	S Catherine TRANCHINO	
46 VIVIERS-DU-LAC	T Robert AGUETTAZ	
47 VIVIERS-DU-LAC	T Martine SCAPOLAN	
48 VOGLANS	T Yves MERCIER	
49 VOGLANS	T Martine BERNON	

GRAND LAC

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU LAC DU BOURGET

26 communes présentes

Absents excusés :

Denise de MARCH
Isabelle MOREAUX-JOUANNET

SERRIERES EN CHAUTAGNE
AIX-LES-BAINS

Autres présents non votants :

Marc MORAND
Daniel de MEDTS
Frédéric GIMOND
Martine REVOL
Laurent LAVAISSIERE
Christophe PIRAT
Christophe TOUZEAU
Véronique MERMOUD
Quentin CLERC
Estelle COSTA de BEAUREGARD

Pugny-Chatenod
Saint Offenge
Directeur Général Adjoint des Services
Chargée de mission Communication
Directeur du pôle développement
Directeur des services à la population
Directeur du pôle Eau
Responsable du service Urbanisme/Habitat/Foncier
Responsable du service Tourisme
Responsable juridique/Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 6 avril 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 177 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 24 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 42 présents (39 titulaires et 3 suppléants), et 53 votants.

RESSOURCES HUMAINES
Modification du tableau des emplois permanents au 1^{er} mai 2017

Monsieur le Président rappelle qu'il appartient au conseil communautaire de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services. Il présente les modifications de poste suivantes :

En raison du recrutement d'un agent en qualité de messenger du tri, sur un grade différent de celui ouvert, lors du lancement de la procédure de recrutement, au précédent tableau des effectifs, il convient de faire la :

- Suppression d'un poste d'adjoint administratif
- Création d'un poste d'agent d'adjoint d'animation

En raison du recrutement d'un informaticien, sur un grade différent de celui ouvert, lors du lancement de la procédure de recrutement, au précédent tableau des effectifs, il convient de faire la :

- Suppression d'un poste de technicien
- Création d'un poste d'adjoint technique

Par délibération du 9 février, un poste d'attaché territorial a été ouvert afin de procéder au recrutement d'un Directeur des Ressources Humaines. Le recrutement a eu lieu par mobilité interne, et cela implique donc d'engager une procédure de recrutement sur le poste d'ingénieur au service déchets pour assurer le remplacement. Il convient donc de faire la :

- Suppression du poste d'attaché territorial
- Création d'un poste d'ingénieur territorial

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales seront prévus au budget 2017.

- VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- VU les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée ;

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE le tableau des emplois permanents de Grand Lac au 1^{er} mai 2017,
- APPROUVE les modifications apportées audit tableau à compter du 1^{er} mai 2017.

Aix-les-Bains, le 13 avril 2017

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 70
- Présents : 44
- Votants : 55
- Pour : 55
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



TABLEAU DES EFFECTIFS 1ER MAI 2017

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	EFFECTIF TITULAIRE FPT	EFFECTIF CONTRACTUEL	MOTIF DU CONTRAT
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Emplois fonctionnels :						
Détaché sur l'emploi fonctionnel de DGS (40 000 à 80 000 habitants)	A	1	1	1		
détaché sur l'emploi fonctionnel de DGAS (40 000 à 150 000 habitants)	A	1	1	1		
Administrateur territorial						
Administrateur territorial :	A	0	0			
Directeur territorial :						
Directeur territorial :	A	4	3	1	2	CDI CDI
Attachés territoriaux :						
Attaché principal	A	2	2	2		
Attaché	A	14	13	7	6	art 3-2 art 3-3 art 3-3 CDI art 3-3
Rédacteurs territoriaux :						
Rédacteur principal 1ère classe	B	2	2	2		
Rédacteur	B	3	3	2	1	CDI
Adjoint administratifs territoriaux :						
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	3	3	3		
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	19	19	19		
Adjoint administratif	C	15	14	11	3	ATA (art 3 1°) CDI ATA (art 3 1°)
Adjoint administratif à temps non complet (17h 30mn)	C	1	1	1		
TOTAUX		65	62	50	12	
FILIERE TECHNIQUE						
Ingénieurs territoriaux :						
Ingénieur principal	A	6	6	4	2	CDI CDI
Ingénieur	A	10	9	9		
Techniciens territoriaux :						
Technicien principal 1ère classe	B	7	7	7		
Technicien principal 2ème classe	B	2	2	2		
Technicien	B	5	4	1	3	ATA (art 3 1°) art 3-2 art 3-2
Adjoint techniques territoriaux :						
Agent de maîtrise principal	C	1	0	0		
Agent de maîtrise	C	6	6	6		
Adjoint technique principal 1ère classe	C	13	13	13		
Adjoint technique principal 2ème classe	C	23	20	20		
Adjoint technique	C	35	32	29	3	ATA (art 3 1°) art 3-2 art 3-2
Adjoint technique à temps non complet	C	4	4	4		
TOTAUX		112	103	95	8	
FILIERE ANIMATION						
Adjoint territoriaux d'animation :						
Adjoint d'animation 1ère classe	C	4	3	1	2	ATA (art 3 1°) ATA (art 3 1°)
TOTAUX		4	3	1	2	
FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE						
Agent Territorial Spécialisée des Ecoles Maternelles :						
ATSEM 1ère classe	C	1	1	1		
TOTAUX		1	1	1	0	
FILIERE SPORTIVE						
Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (E.T.A.P.S.) :						
E.T.A.P.S. principal 1ère classe	B	3	3	3		
E.T.A.P.S. principal 2ème classe	B	1	1	1		
E.T.A.P.S.	B	2	2	2		
Opérateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (O.T.A.P.S.) :						
O.T.A.P.S. principal	C	1	1	1		
TOTAUX		7	7	7	0	
TOTAL GENERAL TITULAIRES-STAGIAIRES		189	176	154	22	

TABLEAU DES EFFECTIFS CONTRACTUELS SUR EMPLOIS PERMANENTS AU 1ER MAI 2017

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	INDICE BRUT	MOTIF DU CONTRAT
Collaborateur de cabinet	A	1	1	IB 975	art 110 loi 26/01/1984
CAE/CUI PATRIMOINE ET TRAVAUX	C	1	1		
CAE/CUI MSAP	C	1	1		
TOTAL GENERAL CONTRACTUELS		3	3		

TABLEAU DES EFFECTIFS CONTRACTUELS - REGIE ASSAINISSEMENT A AUTONOMIE FINANCIERE AU 5 MARS 2017

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	GROUPE	MOTIF DU CONTRAT
Ingénieur principal	A	0	0	VII	
Technicien principal 1ère classe	B	1	1	V	CDI
Technicien principal 2ème classe	B	1	1	IV	CDI
Technicien	B	3	3	IV	CDI
					CDI
					CDI
Rédacteur principal 1ère classe	B	1	1	IV	CDI
Agent de maîtrise principal	C	1	1	III	CDI
Adjoint technique 2ème classe	C	2	2	I	CDI
Adjoint administratif 2ème classe	C	1	1	I	CDD
TOTAL REGIE "ASSAINISSEMENT"		10	10		

TOTAL GENERAL GRAND LAC	202	189
--------------------------------	------------	------------

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Modification du tableau des emplois permanents au 1er mai 2017

Date de transmission de l'acte : 18/04/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 18/04/2017

Numéro de l'acte : d1804 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20170413-d1804-DE

Date de décision : 13/04/2017

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.1. Créations et transformations d'emplois

